

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 OCTOBRE 2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-CINQ OCTOBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 19 octobre 2022*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Vice-présidents :** Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHÉL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Thibault CARFANTAN, Martine CHATTON (*suppléante de Sébastien PUEL*), Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, Joël LUCIENNE, Christophe MARCHAND (*suppléant de Nicole DROBECQ absente*), Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Nathalie BOUZID donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Camille CAURET donne pouvoir à René LE BOULANGER,
- Yvon BERHAULT, Valérie BIDAUD, Suzanne BOURDÉ, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, David L'HOMME, Fabienne TASSEL

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Alain GENGE

**Délibération n°2022-144**

Membres en exercice : 69 - Présents : 59 - Absents : 10 - Pouvoirs : 2

**SOLIDARITES  
ITINERANCE – CONVENTION 2023-2025**

L'association Itinérance, créée en 1979, œuvre pour l'accompagnement des Gens du Voyage en Côtes d'Armor. Dans le cadre de sa compétence en matière d'accueil des gens du voyage, Lamballe Terre & Mer dispose à Lamballe-Armor d'une aire d'accueil et souhaite accompagner les familles séjournant sur le territoire de La communauté d'agglomération.

Pour assurer cet accompagnement, une convention a été signée entre l'association Itinérance et Lamballe Terre & Mer. Cette convention prévoit le versement d'une subvention annuelle de 5 000 € à Itinérance, elle arrive à terme le 31 décembre 2022.

L'association Itinérance intervient 1 demi-journée par semaine sur l'aire d'accueil pour réaliser une

veille sociale afin de renforcer l'accès aux droits, développer des actions socio-éducatives et répondre aux demandes des familles. Au regard des actions proposées par l'association Itinérance sur le territoire, il est proposé de renouveler la convention pour une durée de 3 ans dans les mêmes conditions.

Considérant le projet de convention, transmis aux conseillers,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE les modalités du partenariat avec l'association Itinérance pour la période 2023-2025 et le versement d'une subvention annuelle de 5 000 €,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

31 OCT. 2022